26e ANNÉE N° 2249 PARAIT LE SAMEDI 13 NOVEMBRE 1910

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire, à l'Agence Havas, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

MAURICE FAURE

L'avènement de M. Maurice Faure au ministère de l'Instruction Publique a été accueilli dans notre ville avec une vive satisfaction. On se rappelle la belle harangue en langue provençale qu'il prononça du balcon de l'Hôtel de Ville lors de l'inauguration du buste de Paul Arène le soir de l'arrivée des félibres et littérateurs parisiens.

M. Maurice Faure prit une part active à l'organisation de ces fêtes. Sur son intervention le grand sculpteur Injalbert fit don à notre ville du buste d'Arène, n'acceptant que le prix du marbre.

Il y a deux ans M. Maurice Faure devait présider les fêtes commémorative en l'honneur de Paul Arène. Au dernier moment chargé par le Sénat d'une mission artistique en Italie il dut se récuser.

La carrière politique de Maurice Faure est connue. Tour à tour président du Conseil général de la Drôme, député, vice-président de la Chambre, plusieurs fois rapporteur du budget de l'Instruction Publique, sénateur, aujourd hui Ministre.

Maurice Faure est animé d'un ardent amour pour la Provence. Il est fondateur de la Société des Félibres de Paris et de la *Cigale*, association des méridionaux habitant la capitale, amis des lettres et des arts, réunis dans une pensée commune : le souvenir et l'amour du pays natal.

Maurice Faure est un délicat écrivain Parmi ses ouvrages signalons : *La Vie du général Championnet*, couronné par l'Académie Française et *La Terre Natale* dont *Sisteron Journal* a publié en 1909 une intéressante analyse sous la signature de Pierre Messian notre ami.

Le Ministre de l'Instruction Publique est poète français et félibre. Il compte parmi les meilleurs amis de Paul Arène et de Frédéric Mistral.

Depuis plusieurs années Maurice Faure poursuit un grand projet que sa nouvelle situation lui permettra sans doute de réaliser : la création d'une villa Médicis en Provence. Les villes d'Aix et d'Arles se disputent le siège de cette création. La vieille capitale de la Provence semble naturellement désignée pour être choisie.

Au nom des amis sisteronnais de Maurice Faure, *Sisteron Journal* adresse au Ministre de l'Instruction Publique ses cordiales félicitations.

G. B.

Une Vie Nouvelle

Asthmatiques dont la vie n'est qu'un long martyre, employez sans hésiter la Poudre Louis Legras. En moins d'une minute cette merveilleuse Poudre, qui a obtenu la plus haute récompense a l'Exposition Uuiverselle de 1900, calme les plus vtolents accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vieille bronchites. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 10, adressé à Louis Legras, 139, Bd, Magenta à Paris.

LES POÈTES CONTEMPORAINS

Cécile Sauvage

Parmi notre actuelle floraison de femmes-poètes, la poésie de Cécile SAUVAGE (un volume de vers : *Tandis que la terre tourne*, aux éditions du *Mercure de France)* me semble comparable à une gerbe cueillie en pleine campagne : point d'emprunts à la littérature qui a précédé, point de ces développements verbaux dont les poètes couvrent la monotonie de leurs thèses et l'identité de leurs sensations, Cette poésie a poussé au creux même de l'âme ; ses images sont belles de fraîcheurs et de nouveauté ; on respire avec enchantement l'odeur de ce champ de seigle balançant sa houle abondante.

* * *

Cécile Sauvage est la fille de M. Sauvage ancien professeur d'histoire au lycée de Digne. C'est dans cette ville que s'est écoulée l'enfance, la première jeunesse de l'écrivain. C'est là qu'elle a noté ses premières impressions et écrit ses premiers vers.

Cécile Sauvage a d'abord regardé la terre ; elle s'est complue aux spectacles des jours et des saisons ; ses yeux ont accueilli la lumière de l'aurore :

La lucarne arrondit l'azur de sa prunelle
Annonçant que le jour sur la terre ruisselle...

ils se sont reposés dans la paix du crépuscule, lorsque les bœufs reviennent au village et que la lune monte des collines :

Tu venais avec ton cortège de silence,
Avec l'ombre assoupie, avec les vers luisants..
La campagne se fond sous ton revêtement,
Ainsi le peuplier prend lorsque tu t'y poses
Plus d'élégance sobre et de fusèlement...
Lune, ton nom est doux comme la mer dormeuse,
Comme une motte de nuage à l'horizon...
C'est de toi que je fais ma lampe solitaire...

Cécile Sauvage a décrit avec une tendre amitié le cerisier d'avril où le miel est « encore laiteux dans les boutons éclos » le sommeil du pâtre près de son troupeau qui souffle et rêve, la chaumière paysanne au flanc de la montagne :

.....

Et le pâtre s'endort sur un ventre de laine...
Il serait gai de voir le songe puéril
Du troupeau prendre forme et dérouler son fil,
De voir l'âme du chien et celle de l'agnelle
Aligner sur le sol leur rêve d'écuelle,
De prés luisants, de menthe et de parfums musqués
Ou de ruisseaux qu'on va franchir les reins arqués...
Seul, frère de la lune, au pied d'un éboulis,
Les contemplant de l'or de son œil extatique,
Un grand duc est assis comme un chat domestique...

.....

Notre maison est seule au creux de la montagne
Où le chant d'une source appelle des roseaux...
Nous avons dû poser des cailloux sur les tuiles,
Car la bise souvent s'aiguise aux peupliers,
Le volet bat la nuit, le crochet de la porte
Danse dans son anneau, nous avons peur et froid,
La mare des moutons réveille son eau morte
Et soudain un caillou branlant tombe du toit...

* * *

Précisant ses émotions, Cécile Sauvage a tourné ensuite son regard vers elle même. La terre alors lui est apparue comme une prison. Elle a senti que nous sommes seuls dans une cellule et que rien ne nous permettra d'en sortir. Nous sommes enchainés à notre destinée humaine, comme l'arbre est rivé au sol par ses racines ; comme l'oisillon est perclus « dans l'étouffoir du nid ». La vie est parquée dans l'insuffisance, la conscience ne peut échapper à ses limites, nos mouvements et nos voyages sont des courses de chevaux dans une arène circulaire et entourées de murailles, nos pensées retombent sans cesse sur le sol :

Mon âme est un palais dont est close la porte...
Mon âme est dans ma chair comme dans un cer-
[ceuil...
Ah ! pauvre âme plus seule et plus impénétrable
Que l'étang du soleil dans son clos de rayons,
Tourne dans ton lambeau d'espace misérable...
Passe valse isolée et ronde de planète...

Rien ne sert de faire des rêves ambitieux. il faut accepter notre sort comme il se présente. Au sommet de l'horizon, il y a le soleil et nous marchons sur des sentiers terrestres. Nous ne pénètrerons jamais dans la nature au delà de ses formes et de ses couleurs quotidiennes ; l'azur est une cloche infranchissable au dessus de nos têtes comme au dessus de l'herbage et du grillon. Si nous essayons de revivre notre passé, nous ne trouverons qu'une tombe disparaissant sous les oublis qui s'enchevêtrent ; nous avons beau allonger notre ligne d'avenir, la mort sera au bout fermant son étui.

Résignons-nous à nos courtes et fuyantes sensations ; et n'attendons pas plus des hommes que de la nature. L'amour lui-même ne peut nous faire toucher de véritable sympathie ; un mot résume la multiplicité de nos épisodes : *Solitude*.

Il faudrait n'avoir vu de l'univers immense
Que sa miniature en larmes sur la nuit,
N'avoir eu qu'un soleil pour nourrir l'abondance
Puis rentrer dans la mort comme dans un étui.
Il faudra n'avoir vu que ces pâles lointaines,
Que ces prés, que ces bois, que ces hommes pareils..
Il faudra ne sentir que cette somnolence
Du végétal placide à sa bourbe attaché ...

.....

Je dois manger le pain besogneux de la plèbe
Et sentir que le front sur l'esprit est un mur,

.....

Les regards de l'amour s'arrêtent à nos yeux...
Il faut que sur la lèvre à jamais étrangère
La coupe du baiser brise son frêle orgueil....

.....

Mais je n'entendrai rien que l'heure et la rainette
Qui rafraîchit sa voix dans un fossé de fleurs...

* * *

La dernière partie du livre de Cécile Sauvage intitulée : l'*Ame en bourgeon*, doit être mise à part. La naissance d'un fils a comme recréé le cœur du poète ; le sentiment d'élaborer une âme nouvelle a transformé son impression des choses et de la vie, et lui a donné peut être ses inspirations les plus riches et les plus pures. Jamais les émotions du mystère maternel ne s'étaient révélées à nous dans une telle atmosphère d'amour et de grâces intimes ; essayons d'en noter quelques unes.

Le premier sentiment d'une femme qui devient mère c'est la joie d'être créatrice :

Je marche est me répands ainsi que la lumière,
Je suis l'arbre fécond dont le bras fructifie
Et je regarde avec un œil gros d'infini
Grouiller dans mon giron les graines de la vie
Et des chapelets d'œufs ceindre mon flanc béni.
Soleil, j'ai comme toi des tresses de semence,
Mes pieds font jaillir l'herbe et s'écarter le sol..,

Elle se sent forte comme la nature, réellement parente des champs et des bêtes.

Prunier croulant de miel, pesantes fenaisons,
Geste courbe et puissant des vertes frondaisons,
J'épouse la santé de votre âme charnelle
A présent que je vais forte comme Cybèle...
Je brasse en épis drus les humaines moissons...

Personne ne saura, comme un fils né de moi.
M'aura donné le sens de la terre et des bois...

Elle dépasse son existence du jour présent. Dans une douceur de rêve, elle s'entretient secrètement avec le « dieu Poucet » qui demain sourira vers l'azur.

Tu ne sais pas combien ta chair a mis de fibres
Dans le sol maternel et jeune de ma chair...
Ecoute et souviens-toi d'avoir touché mon âme.
Elle forme en rêvant ton âme nébuleuse
Dont le jeune noyau est encore amolli
Et t'annonce le jour, prudente et soucieuse,
En le laissant filtrer entre ses doigts polis...

Elle croit tenir sur son cœur un petit amour :

Dieu frêle, ma pensée observe ton image,
Les ongles sont si doux aux pointes de tes doigts
Que je me flatt encor que tu n'es pas volage...
Ah ! que te voilà doux, candide et somnolent,
Tu dors comme un oiseau couvé par ma tendresse,
Jamais quand tu dansais dans le jour ruisselant
Tu ne m'as enchantée avec tant de jeunesse....

Prés de lui, elle retrouvera les ravissements de ses premières années :

. . . . Nous verrons avec des yeux naïfs
La libellule boire au courant de l'eau claire...
La mante paraîtra monstrueuse et sournoise
Dans l'agenouillement de ses bras auguleux...
Parfois comme la prêle et les fins peupliers
Dans l'eau pleine d'azur nous tremperons nos pieds..

Ce temps de bonheur n'est bientôt plus qu'un souvenir.

L'enfant naît pour sa propre destinée et la mère retombe dans la solitude :

Maintenant il est né, je suis seule, je sens
S'épouvanter en moi le vide de mon sang ...

Mais Cécile Sauvage ne se révolte pas contre ce qui est. La terre tourne, la sauterelle morte doit aller à la fosse. Cécile Sauvage clôt son livre par ces mots d'acceptation :

A moi, la sobre vérité.

A. M.

MUTUALITÉ

Toujours mieux !

« Ne soyons pas jaloux de ceux qui font mieux que nous, tachons simplement de faire mieux qu'eux ! »

C'est net, c'est clair, c'est bref. Qui a dit cela ? Mystère ! A quoi s'applique cette devise ? A tous les actes de la vie sociale.

Puisque cette devise n'appartient à personne, étant anonyme, faisons-la notre et, par les résultats acquis et dûment constatés, autant que par les bienfaits que nous sommes en droit d'en attendre, essayons de démontrer qu'elle a été appliquée et reste toujours applicable à toutes les manifestations de la mutualité professionnelle.

Je ne surprendrai personne en disant que, sans remonter à l'époque où les Sociétés de secours mutuels étaient bâillonnées par le décret-loi du 26 mars 1852, qui en paralysait l'essor et le développement, la presque totalité des sous-agents des Postes qui, alors comme aujourd'hui, déambulaient par monts et par vaux sous le soleil brûlant ou la bise glacée, ignoraient, il n'y a guère plus de 30 ans, la liberté de se grouper, que leur donnait le décret signé par M. Jules Favre le 27 octobre 1870.

Dans quelle situation se trouvait alors la famille du sous-agent qui, miné par les privations quotidiennes que son salaire dérisoire lui imposait était terrassé par la bronchite ou la pneumonie contractée en tournée et pour laquelle il était une proie facile et fatalement prédestinée ?

Sans appui, sans autre secours que l'aumône, bien aléatoire, du produit d'une souscription entre camarades au profit de la famille du disparu celle ci en était bientôt réduite à implorer l'Assistance publique, à tendre la main dans la rue, quand ce n'était pas, chose horrible à dire, la protitution de la veuve, pour donner du pain aux orphelins.

Cette situation désastreuse finit par émouvoir la conscience de quelques camarades aux sentiments de solidarité élevés, auxquels nous devons rendre hommage sans réserve, qui créèrent des sociétés locales alimentées par des cotisations régulières et destinées à donner un secours à chaque décès de sociétaire, ou bien encore une indemnité journalière en cas de maladie.

Mais que pouvaient ces sociétés dont le rayon d'action ne dépassait pas la limite du bureau et dont, par conséquent, les ressources étaient par trop exiguës ? Peu de chose, en vérité !

Les sociétés départementales leur succédèrent et, malgré leur champ d'action plus étendu et l'appoint d'éléments nouveaux, ne donnèrent pas, sauf quelques exceptions dans les

© VILLE DE SISTERON

grands centres, les résultats heureux que leurs fondateurs en attendaient.

Il nous faut arriver à 1883 pour voir se fonder une société sur des bases telles qu'après 27 ans d'existence sa prospérité va toujours en s'accentuant.

Cette société, dont les bienfaits rayonnent sur la France entière, l'Algérie et les Colonies, peut être considérée, à ce jour, comme le modèle des sociétés de prévoyance et de mutualité.

Voici en quoi elle consiste :

Moyennant une cotisation de 2 francs par mois, cette société assure : 1° une indemnité de 1 fr. par jour du 1er au 180e jour de la maladie ; 2° une indemnité de 2 francs par jours du 181e au 360e jour ; 3° en cas de décès, une indemnité fixe de 160 francs ; 4° lorsque le sociétaire décédé laisse une veuve ou des orphelins âgés de moins de 16 ans, ou des ascendants sexagénaires privés de ressources, il est remboursé à ceux-ci la presque totalité des sommes versées pour la constitution de la pension jusqu'à concurrence de 200 fr. ; 5° si le sociétaire décédé était pensionnaire, ou s'il avait des droits acquits à la à la pension, les ayants droit reçoivent des secours annuels et viagers dont le montant est égal à la moitié de la pension acquise ou liquidée au pensionnaire ; 6° une pension de retraite dont le minimum est acquis à l'âge de 50 ans après quinze ans de participation.

Avec une cotisation supplémentaire de 0 fr. 25 par mois et par tête, la société assure encore : 1° une indemnité de 30 fr. par accouchement prématuré ou à terme ; 2° en cas de maladie prolongée et curable, une indemnité de 2 fr. par jour pendant cinq ans, à partir du 360e jour de la maladie ; 3° en cas de décés ou de maladie incurable une indemnité qui est actuellement de 15 fr. par mois, mais qui doit augmenter progressivement jusqu'à concurrence de 30 francs par mois, au fur et à mesure de l'augmentation du capital, au sociétaire et à chaque personne assurée de sa famille pendant cinq ans, à partir du jour de la déclaration d'incurabilité ou du décès.

Tout droit cesse pour les veuves qui se remarient, les enfants sont alors considérés comme orphelins et touchent, jusqu'à l'âge de seize ans révolus, la pension ou les secours qui devraient revenir à leur mère.

Le secret de la prospérité de cette œuvre, malgré ses lourdes charges, réside dans son organisation. Chaque branche de la société assure son fonctionnement propre par une part bien déterminée qui lui revient à la cotisation mensuelle. C'est ainsi que sur la cotisation de 2 fr., une part de 1 fr. revient à la branche : retraite ; une part de 0,65 revient à la branche : maladie ; une part de 0,20 revient à la branche : frais funéraires, et le restant, soit 0 fr. 15, revient à la branche : gestions.

Comme on peut s'en rendre compte par ce qui précède, tout est là réglé avec une précision remarquable bien digne de retenir l'attention des fervents mutualistes que sont les sous-agents et ouvriers des Postes, des Télégraphes et des Téléphones.

N'est-ce-pas, cher lecteur, que, sans se jalouser, ceux qui tout d'abord organisèrent des souscriptions à chaque décès firent mieux que leurs devanciers inactifs ? Que ceux qui créèrent des sociétés locales ou départementales firent mieux que ceux qui organisaient des souscriptions et que ceux, enfin, qui, en 1883, créèrent la Société générale : « Le soutien Fraternel des sous-agents et ouvriers des Postes, des Télégraphes et des Téléphones de France et des Colonies », dont le siège social est à Paris, 12, rue Mondar, firent mieux encore que ceux qui avaient organisé des société locales ou départementales ?

Que ceux qui seraient tentés d'en douter fassent le sacrifice d'un timbre à dix centimes pour demander les statuts à l'adresse sus-indiqué et ils en diront des nouvelles à celui qui signe ;

RICHAUD,
Brigadier-facteur à Digne,
Président du Comité
des Basses-Alpes.

Construction de la route des Alpes

L'exécution de la route des Alpes, dont on a signalé l'intérêt lors du voyage du président de la République en Savoie, peut-être envisagée comme de plus en plus prochaine. M Morel, dans son rapport sur le budget des travaux publics, donne sur cet important travail les renseignements suivants :

« La route des Alpes irait de Thonon à Nice en franchissant notamment le col de l'Iseran le col du Galibier, passant à un kilomètre du col de Lautaret et franchissant le col de Vars pour se réunir à la route nationale No 100 dans la vallée de l'Ubaye.

D'une longueur de 600 kilomètres environ, elle utiliserait en majeure partie des routes nationales existantes et pour 158 kilomètres serait établie sur les parties utilisables de chemins vicinaux dont il reste encore 26 kilomètres à construire. Les travaux de construction et d'aménagement sont à l'heure actuelle évalués à 4.500.000 francs dont 4 million de francs à la charge du Trésor.

Le surplus, correspondant aux frais d'acquisition de terrains est fourni par les départements de la Savoie, des Basses Alpes et des Hautes-Alpes, ce dernier aidé par le Touring Club de France jusqu'à concurrence d'un subside de 188.000 francs.

En outre, il faut noter que les trois départements ont pris l'engagement de participer ultérieurement aux frais d'entretien de la nouvelle route jusqu'à concurrence d'une somme totale de 612.800 francs,

Les enquêtes d'utilité publique ont eu lieu et on donné un résultat favorable. Si l'instruction mixte, actuellement en cours, ne révèle aucune opposition de la part de l'administration de la guerre, le projet de loi tendant au classement de la nouvelle route pourra être aussitôt déposé sur le bureau de la Chambre des députés.

Il est inutile d'insister ici sur le haut intérêt que présentera cette nouvelle voie de communication pour le tourisme automobile. Mais il ne faut pas perdre de vue que, les travaux une fois achevés, la nouvelle route obèrera le budget de l'entretien d'un supplément de dépenses annuelles évaluées à 120.000 francs. »

Avis de Concours

Un concours pour la nomination d'un inspecteur départemental de l'hygiène et de la santé publiques dans l'Oise sera ouvert à Paris, au Ministère de l'Intérieur le 12 décembre 1910. Les candidats à cet emploi devront être français ou naturalisés français, âgés de 20 ans au moins et de 45 ans au plus au 31 décembre prochain et pourvus du diplôme de docteur en médecine. Néanmoins lorsque les circonstances lui paraîtront l'exiger, le Préfet pourra accorder une dispense l'âge de 2 ans.

Les candidats devront faire parvenir leur demande au Préfet de l'Oise avant le 20 décembre 1910. Les avantages attachés à cette fonction sont les suivants :

1. Traitement de début : 7.000 francs ; traitement maximun 9000 francs.

2. Remboursement des frais de déplacement ; 3. Participation à la Caisse départementale des retraites.

Sur leur demande adressée à la Préfecture de Bauvais, le programme des conditions du Concours leur sera immédiatement adressé.

Chronique Locale

SISTERON

Les nombreux amis que compte ici M. Victor Peytral, Conseiller général des Hautes-Alpes, ancien candidat à la députation dans l'arrondissement de Sisteron, apprendront avec plaisir que M. Jean Morel, le nouveau ministre des Colonies, l'a choisi comme sous-chef de Cabinet.

Nos félicitations à M. Peytral pour la haute distinction dont il vient d'être l'objet.

Foire. — Pas brillante du tout la foire qui s'est tenue lundi dernier dans nos murs ; d'abord temps gris et presque froid, ensuite pas d'acheteurs ni de vendeurs, voilà plus qu'il n'en faut pour faire rater une foire. Espérons que celle du 28 courant sera meilleure.

Avis. — M. le Maire à l'honneur d'informer le public que le dernier délai pour la déclaration des récoltes de vendanges est fixé au 15 novembre courant.

Electricité. — Mademoiselle Electricité commence déjà à faire ses frasques. Tantôt elle brille dans tout son éclat, tantôt elle brille par son absence. Sont-ce déjà les approches de l'hiver qui nous font présager un mauvais éclairage pendant cette triste saison ou bien est-ce pour suivre une habitude contractée ces quelques dernières années qui voulait que nous fussions plongé pendant 2 mois dans une obscurité plus épaisse que celle d'un four ? Bien que cette obscurité fasse l'affaire des amoureux, elle ne fait pas trop celle des commerçants, et ceux-ci sauraient bon gré au brave Robert s'il pouvait mieux les éclairer.

ETAT-CIVIL
du 5 au 13 novemb. 1910

NAISSANCES
MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

André Antoine, propriétaire à Parésous, 65 ans.

Richaud Marie Policène, s. p. à Bourg-Reynaud, 73 ans.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

MESDAMES si vous êtes inquiètes pour vos époques, crivez en confiance à G. LACROIX, Pharmacien Spécialiste, 83, rue Jacquemars Giélée, à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements (7me année).

Nouvelle Rotisserie
perfectionnée
de
CAFÉS SUPÉRIEURS

Café torréfié garanti mélange extra depuis 4 fr. 25 et au dessus.
Expédition franco à partir de 5 kilos.

Représentants sont demandés
Montagnier, 9, rue Guilhempierre, Manosque

SEYNE-LES-ALPES (B-A)

Hôtel du Commerce
remis à neuf. Fonds de commerce à vendre ou à louer. On traiterait à l'amiable. S'adresser à Magnan Ferdinand, propriétaire.

A CÉDER DE SUITE
MAGASIN DE LIBRAIRIE
bien achalandé, situé au centre de la ville. S'adresser à M. VOLLAIRE 28, rue Droite, Sisteron.

Etude de Me L. BÉQUART
Notaire, Rue du Jalet
à **SISTERON** (Basses-Alpes)

Adjudication
VOLONTAIRE
Après Surenchère et sur baisse de Mise à Prix

Le **dimanche vingt-sept novembre** mil neuf cent dix, à **deux** heures après-midi, à **Sisteron**, en l'étude et par le ministère de Me **BEQUART**, notaire à Sisteron, il sera procédé à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés, situés à **Sisteron** et appartenant à Madame Veuve **FRANCOU**, née **Rippert**.

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES

PREMIER LOT

Une **propriété** en nature de labour, située au quartier de *Parésous*, d'une contenance d'environ 56 ares, 23 centiares, confrontant : Collombon David, Veuve Moutte, Barrou et route de Noyers.

Nouvelle mise à prix: **Trois cents quarante-un** fr., ci..... **341** fr.

DEUXIÈME LOT

Une **propriété** en nature d'olivette, située au quartier de *Pierravon*, d'une contenance de 20 ares, 12 centiares, composée d'environ 72 pieds d'oliviers, confrontant : Rippert Joseph, dame Brunet née Nevière

Nouvelle mise à prix: **Cinquante** fr. ci..... ..... **50** francs.

TROISIEME LOT

Une **propriété** en nature de vigne et de labour, située au quartier de *Sarrebosc*, divisée en deux parcelles par le canal, confrontant : 1° la vigne avec bastidon : Manosque, canal, Laugier ; 2° le labour : canal, Blanc Victor, Manosque, Collombon, d'une contenance dans son ensemble de 50 ares, 90 centiares.

Nouvelle mise à prix : **Cent** francs. ci . . . . . **100** francs.

QUATRIÈME LOT

Une **propriété** en nature de labour avec bosquet et bastidon, au quartier de *Devins* ou *Deffens-Martin*, divisée en trois parcelles avec bastidon indivis ; la première parcelle confronte Figuière François et Jaume ; la seconde parcelle confronte de tous côtés les hoirs Siard ; la troisième parcelle confronte les hoirs Brun et dame Estellon née Bardonnenche, d'une contenance dans son ensemble de 2 hectares, 77 ares, 13 centiares.

Nouvelle mise à prix: **Cinquante** fr. ci..... **50** francs.

CINQUIEME LOT

Une **propriété** en nature de labour avec bastidon indivis, au quartier de *Plan d'Estine*, d'une contenance de 38 ares, 65 centiares, confrontant : Roman Théophile, Madame Ravaux et Veuve Ferrand.

Nouvelle mise à prix: **cinquante** fr. ci..... ..... **50** francs.

Jouissance immédiate

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Béquart**, notaire, rédacteur du cahier des charges.

Pour extrait :
L. BEQUART.

Etude de Me L. BÉQUART
notaire, rue du Jalet
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

ADJUDICATION
VOLONTAIRE

Le **dimanche vingt-sept novembre** mil-neuf-cent-dix, à **deux** heures après-midi, à **Sisteron**, en l'étude et par le ministère de Me **BEQUART**, notaire à Sisteron, il sera procédé à la

Vente aux Enchères Publiques

de l'immeuble ci-après désigné, situé à **Sisteron** et appartenant à Madame Veuve **IMBERT** née **Godmetz**.

DESIGNATION
UNE MAISON

située rue Droite, numéro 41, et rue de la Coste, composée de 2 caves au rez-de-chaussée et une autre cave en dessous, écurie, grenier à foin, troisième étage sur la rue Droite et rez-de-chaussée sur la Coste, comprenant : cuisine, chambre, cabinets et belvedère comprenant 3 pièces. Cette maison confronte dans son ensemble au dessous Mademoiselle Palanque et rue Droite, au levant Chauvet, au midi rue Droite, au couchant hoirs Giraud, au nord rue de la Coste.

Mise à prix: **Deux mille** francs, ci..... **2000 fr.**

Pour visiter s'adresser à Madame Veuve IMBERT.

Pour tous renseignements s'adresser à Mr BEQUART, notaire, rédacteur du cahier des charges.

Pour extrait :
L. BEQUART.

ON DEMANDE un apprenti à l'imprimerie du *Sisteron Journal*.

UN BON REMÊDE POUR LA GORGE

Pour guérir rapidement les granulations l'enrouement, la fatigue pour la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des *tablettes du Dr Vatel*. – Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr 30 adressé à M. BERTHIOT, rue des Lions 14 à Paris.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me L. BEQUART
notaire
Rue du Jalet
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

ADJUDICATION
Volontaire

Le **dimanche vingt-sept novembre** mil neuf-cent dix à **deux** heures après-midi à Sisteron en l'étude et par le ministère de Me **Béquart,** notaire à Sisteron, il sera procédé à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés situés à **Sisteron** et appartenant aux époux **Rolland-Chastillon.**

Désignation des immeubles

PREMIER LOT

Une **propriété** en nature de labour et vigne arrosable, située à Sisteron, au quartier du Plan de la Baume, avec bastidon et écurie, confrontant dans son ensemble : du midi et au levant Feraud Firmin, au couchant route de La Motte, au nord veuve Blanc ; relevée au cadastre de la commune sous le numero 91 de la section B. pour une contenance de 24 ares.

Mise à prix : Quatre cents francs
ci..... **400** francs

DEUXIEME LOT

Une **propriété** en nature de labour arrosable située à Sisteron au quartier de la Baume, confrontant dans son ensemble ; au midi Silvestre frères et Barrou ; au couchant, Amayenc, au nord Armand, au levant veuve Bontoux ; relevée au cadastre de la commune sous le numéro 97p. de la section B. pour une contenance de 16 ares 50 centiares.

Mise à prix : Deux cents francs.
ci.....**200** francs.

TROISIEME LOT

Une **propriété** en nature de labour et vigne, située à Sisteron au quartier des Chaudettes ou l'Adrech, confrontant dans son ensemble : au midi Thélène ; au couchant Silvestre Louis ; au nord, chemin de l'Adrech, au levant Brun ; relevée au cadastre de la commune sous le numéro 491 de la setion F. pour une contenance de 18 ares 10 centiares.

Mise à prix : Trois cents francs.
ci. . . . . **300** francs

QUATRIEME LOT

Bosquet situé à Sisteron au quartier de Chapage, confrontant dans son ensemble au midi Imbert Henri, au couchant Rolland Henri, au nord Silvestre frères, au levant Gunz ; relevé au cadastre de la commune sous les numéros 98p. 99p. de la section F. d'une contenance de 25 ares 82 cent.

Mise a prix : Cent francs.
ci. . . . . **100** francs.

CINQUIEME LOT

Une **propriété** en nature de labour située à Sisteron au quartier de Mardaric ou Co de Catin, confrontant dans son ensemble : au midi Collombon, au couchant vieux chemin, au nord route d'Entrepierres, au levant Lieutier ; relevée au cadastre au cadastre de la commune sous les numéros 1680p, 1692p. de la section B d'une contenance de 14 ares 64 cent.

Mise à prix : Cent francs.
ci. . . . . **100** francs.

Jouissance immédiate

Pour tous renseignements s'adresser à Me **BÉQUART,** notaire, rédacteur du cahier des charges.

Pour extrait :
L. BEQUART.

RUCHES à vendre. S'adresser à M. Honoré BRUNET, route de Noyers.

A Vendre Une bibliothèque de livres ecclésiastiques en très bon état. Bonne occasion.
S'adresser au bureau du journal.

LECTURES POUR TOUS

Deux cents vers inédits de M. Edmond Rostand, telle est la surprise que les **Lectures pour Tous** offrent ce mois-ci à leur immense public. Tous les admirateurs du prestigieux écrivain voudront lire ce beau poème, où se retrouvent les qualités qui assurèrent le triomphe de „Cyrano" et de Chantecler" : esprit, fantaisie, ample et brillante imagination.

Douze articles, illustrés à chaque page de photographies saisissantes, s'ajoutent à cette publication sensationnelle, pour compléter l'attrait du numéro de *Novembre* de la célèbre revue. En voici le sommaire complet, modèle d'imprévu et de variété :

Le Cauchemar, par Edmond Rostand, de l'Académie française. — *Dans la chaufferie d'un Torpilleur. — L'œuvre du maître sculpteur Frémiet. — Le record des fortunes-express. — M'as-tu-vu en tournée*, dessins. — *Fin de villégiature*, nouvelle, par Jeanne Schultz. — *Les bonnes digestions font les gens heureux.— Leur rareté est leur charme. La Passagère de la Navarre*, roman par M. Audouin. — *Il n'est bon cidre que de chez nous. — La maison d'un callectionneur. — Secoués et contents !*

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr, ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro 50 centimes.

VIENT DE PARAITRE

ALMANACH HACHETTE
1911

Le Livre que chacun doit avoir sur sa Table

1 fr. 50 Net

Partie Nouvelle

POUR LA JEUNESSE

---

80 Billets de Théâtre

A PRIX DE FAVEUR

— Valables dans 54 Villes —

21 CONCOURS - 17500 FR. DE PRIX

Chemins de fer de Paris Lyon Méditerranée

L'Hiver à la Côte d'Azur

Billets d'aller et retour collectifs 2e et 3e classe

Valables jusqu'au 15 mai 1911,

délivrés, du 1er Octobre au 15 Novembre, au familles d'au moins trois personnes par les gares P.L.M. pour *Cassis* et toutes les gares P.L.M. situées au de'à vers *Menton.* Parcours simple minimum : 400 kilomètres. (Le coupon d'aller d'est valable que du 1er octobre au 15 novembre 1910).

Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéfici d'une réduction de 50 o/o la 4e personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75 o/o.

ARRÊTS FACUTATIFS

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxes, composés de confortables voitures à bogie, desservent pendant l'hiver, les stations du Littoral.

NOTA. — Il est également délivré, dans les mêmes conditions des billets d'aller et retour de toutes gares P.L.M. aux stations hivernales des Chemins de fer du Sud de la France (San Salvadour, Le Lavandou, Cavalaire, St-Tropez, etc...)

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. *Vincent*, 8, Place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et renvera les indications demandées.

A VENDRE

Une roue hydraulique de 4 m. 50 de diamètre. S'adresser au bureau du journal.

LA PRÉVOYANCE MOBILIÈRE

Société Mutuelle d'Epargne et de Prévoyance

5, rue de Chantilly, à Paris.

La Direction a l'honneur d'informer les nombreux lecteurs de ce journal, qu'elle n'a absolument rien de commun avec les entreprises de Loteries en Participation pour lesquelles, sur les requisitions du Parquet de la Seine, une instruction Judiciaire a été ouverte

En conséquence, la PREVOYANCE MOBILIERE invite tous ceux qui liront ces lignes à lui demander tous les renseignements complémentaires qui seraient de nature à les intéresser, la brièveté un peu forcée de ses annonces pouvant éveiller leur curiosité. **(Voir aux Annonces)**

MON VŒU

J'ai passé onze années dans un lit d'hôpital. Je souffrais le martyre et personne ne pouvait me soulager. Un jour un ami revenant de Paris me donna l'adresse d'un homme extraordinaire. Par un pouvoir merveilleux qu'il possède je fus guéri en huit jours de ma terrible maladie. Beaucoup de personnes de ma ville se sont adressées à lui depuis ce temps. Sourds, aveugles, tuberculeux, paralytiques, cancéreux ont été guéris en peu de temps comme je le fus moi-même. J'ai vu les guérisons les plus extraordinaires se produire, les malades les plus abattus recouvrer la santé. Aussi j'ai fait vœu de publier ces miraculeuses guérisons dans les journaux et de dire à tous ceux qui souffrent : Ecrivez à l'Institut Mann, section 3 , rue du Louvre, 48, Paris, demandez lui son merveilleux livre "LES FORCES SECRETES DE LA NATURE", décrivez les symptômes dont vous souffrez et il suffira de très peu de jours pour que vous soyez entièrement guéri. Ecrivez aujourd'hui même et vous recevrez par retour du courrier le livre "LES FORCES SECRETES DE LA NATURE" le diagnostic de votre maladie et l'assurance de votre guérison radicale.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Bulletin Financier

Le marché se montre généralement ferme.

Le 3 o/o s'inscrit à 97.30.

Le Turc se négocie à 91. Extérieure 94. Portugais 65.25, Russe 5 o/o 1906 104.45

Etablissements de crédit fermes. Banque de Paris 1840 ; Comptoir d'escompte 930, Société Générale 736 ; Banque Franco-Américaine 517.

Une avance de 40 millions de francs à valoir sur un emprunt dé 150 millions a été consentie par un groupe de banques françaises au gouveruement héllénique.

En représentation de cette avance ces établissements au nombre desquels se trouve le Comptoir d'escompte, ont reçu 80.000 bons du Trésor, dits obligations or 5 o/o 1910 de 500 fr. qui vont être offerts au publics à 495 fr. à partir du 10 courant.

M. Portal, banquier, 97, rue Richelieu, Paris, demande un correspondant par département pour émissions publiques, fonds d'Etats et Villes, émissions d'obligations, d'hypothèques. Belle situation à se créer. Agences s'abstenir.

NOVEL.
42 rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

ROYAL WINDSOR

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?

Si oui, employez le ROYAL WINDSOR

Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt: 28, Rue d'Enghien, PARIS.

CHOCOLAT MENIER

Préférez les Authentiques.

GRAND CONCOURS de la FORTUNE

Chaque lecteur de ce Journal peut gagner en prenant part à ce concours 1000.000 DE FR.

Répartition eventuelle aux gagnants ayant satisfaits aux conditions du concours, de primes merveilleuses consistant en lots de

1.000.000	de fr.
500.000	--
400.000	--
300.000	--
200.000	--
150.000	--
100.000	--

et une quantité considérable de prix moins importants comprenantt plus de 13.000 prix formant l'énorme total de plus de 300.00.0000 de francs.

QUESTIONS A RESOUDRE

Reconstituer les mots dont nous donnons les principales lettres en remplaçant chaque trait par une lettre.

Les grands Hommes du Siècle

N—P—L— —N CH—T— UB—I— —D
V— —T—R H—G— L—MA—T—N—
P—ST— —R AR—G—
C—RN—T BL—R—OT
G—MB—T—A B—RTH—L—T

Envoyer la solution au **Service du Concours**, 2, Rue Buffault, Paris, section 267. En joignant un timbre de 0,10, l'on est avisé par courrier si la solution est exacte. Ecrire bien lisible ses nom, prénoms, adresse.

DUNLOP

PNEUS-AUTOS

BANDES RONDES OU PLATES

FERRÉS CUIRASSE ARMÉE

CUIRASSE CANNELÉE

ENVELOPPES VOLCANISÉES

ENVELOPPES EXTRA-FORT VOLCANISÉES

ENVELOPPES EXTRA-FORT FAÇON MAIN

CHAMBRES A AIR EXTRA

LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

PNEUS-VELOS

DUNLOP

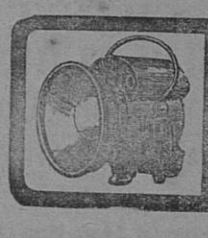

LE PHARE DUCELLIER VOIT TOUT

© VILLE DE SISTERON

CYCLISTES, AUTOMOBILISTES,

n'achetez rien ! ne faites rien réparer !

sans demander les prix sensationnels de gros à la manufacture de bicyclettes, vallée du Buëch, face l'usine électrique.

MAISON LA MIEUX OUTILLÉE DE LA RÉGION

se recommandant pour la réparation et transformations des voitures à des prix très réduits

Bicyclette routière extra, 90 fr. ; de course, 100 fr. ; dame et fillette, 90 fr. ; enfants, 65 fr.

— *Location voitures automobiles à 0,40 c. le kilomètre ou 35 francs la journée* —

APERCU DE QUELQUES PRIX

Enveloppe grise ou rouge, depuis	6,50
Enveloppe — — de marque	9
Chambre à air, qualité extra	5,50
Pose d'une valve.	0,90
Changer une jante acier	4
Changer une jante bois . . .	5
Pose d'une roue libre, extra . .	4,50
Changer un pignon arrière. .	1,50
Changer une chaîne.	5
Pose d'un frein sur jante arrière	5
Pose — — avant	4
Changer une axe de pédalier .	4,50
Changer une cuvette.	1,50

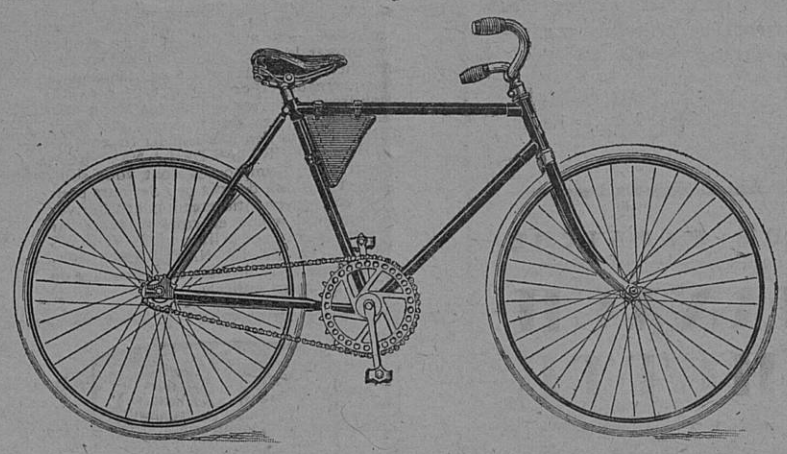

Pose d'un moyeu roue lib. frein	20 f.
Pose d'un moyeu chang. vitesse	45
Changer une fourche complète	7
Pose d'un rayon.	0,20
Réparer une chambre à air . .	0,30
Changer une manivelle.	2
Changer les billes, piéce. . . .	0,05
Guidon reversible.	3,50
Guidon genre poulain.	5,50
Changer les pédales, depuis . .	3
Selle de route, depuis. . . .	2,50
Selle de course, Atlett, ...	4,50

Accessoires complets — Cornet d'Appel — Lanternes — Cale-pieds — Dissolution — Poignées, — Timbres et tous articles concernant la vélocipédie et l'automobilisme à des prix stupéfiants.

PROCHAINS TIRAGES
20, 22, 25 Octobre, 5, 10, 15, 25 Novembre
5, 10, 11, 15, 20, 22, 25 Décembre

Un bon Conseil doit toujours être suivi !

DES MILLIERS DE LOTS ET DES MILLIONS DE FRANCS

à gagner — à encaisser

Dans le lot des annonces et promesses offrant aux lecteurs et lectrices de notre presse sympathique un nombre considérable de millions à gagner au moyen d'une opération simple et à la portée de toutes les bourses modestes, il importe de discerner quelle est celle qui leur permettra de se créer à coup sûr un capital absolument garanti qui les mènera tous par un chemin, qui s'élargira peu à peu, à la grande aisance et pour quelques-uns plus favorisés à la richesse.

Mais de la perfection de cette opération tout autant que de la sagesse qui l'a conçue dépendent les avantages que peuvent procurer brusquement les fruits d'une résolution rapide.

Voilà où il vous faut écouter un bon conseil et prêter une oreille attentive, des yeux attentifs pourrions-nous dire, à ce que nous allons vous exposer.

Voilà *la Prévoyance Mobilière*, elle est la forme définitive, le dernier et par là le plus récent exemple, de la mutualité financière, telle qu'elle est conçue par nos législateurs, telle qu'elle est définie, organisée, et telle qu'elle fonctionne conformément au projet de Loi du 2 avril 1909 dont le but est d'étendre à ces entreprises la surveillance et le contrôle de l'Etat.

Incomparable bienfait, solutionnant ainsi les hésitations de tous ceux qui, délaissant les profits trop restreints de notre bonne vieille mère Epargne, cherchaient une voie nouvelle qui leur donnerait des avantages plus appréciables, de nombreuses chances de lots, une sécurité sans bornes, en même temps que les moyens d'acquérir brusquement la clé du bonheur parfait, nous avons nommé La Richesse.

5	Gros Lots de	UN MILLION			
15	—	600.000	Francs.		
20	—	500.000	—		
20	—	300.000	—		
15	—	250.000	—		
50	—	200.000	—		
70	—	150.000	—		
430	—	100.000	—		
10	Lots de	75.000	Francs	1500	Lots de 5.000 Francs
195	—	50.000	—	195	— 3.000 —
45	—	30.000	—	60	— 2.500 —
230	—	25.000	—	865	— 2.000 —
60	—	20.000	—	65	— 1.500 —
815	—	10.000	—	180	— 1.250 —
90	—	6.000	—	21.855	— 1.000 —

etc., etc., etc.

UN TIRAGE en moyenne tous les trois jours.

Contre **5** francs, on reçoit **100 NUMÉROS** de Titres et l'on participe aux prochains Tirages.

La Revue Mensuelle de tous les Tirages Financiers est envoyée *gratuitement*.

Tous les Lots sans exception aucune sont garantis par les Etats, les Villes et Dépôts de Fonds.

N'est-ce pas en effet le but de tous ceux qui ont compris qu'avec les conditions actuelles de la vie, il est presque impossible d'arriver par sa seule habileté et son travail personnel au bien-être ou à la richesse.

Admirablement organisée pour les diverses classes de nos laborieuses et sympathiques populations, *La Prévoyance Mobilière* est accessible à tous, depuis l'humble artisan qui y consacrera périodiquement 5 francs jusqu'au bourgeois qui distraira 20 francs ou plus de son revenu mensuel.

Ce qui est prodigieux, c'est que, dès réception de sa demande, le souscripteur reçoit de suite **Cent numeros de Titres** qui participent à un tirage tous les 3 jours, ou 133 tirages annuels ou 690 tirages en 5 ans.

42.205 LOTS

Plus de 160 MILLIONS de FRANCS

L'imagination reste interdite devant ces chiffres et le doute doit envahir le lecteur qui ne peut croire à la réalité de l'offre.

Nous vous mettons de suite à l'aise en tenant à la disposition des souscripteurs qui voudront bien nous honorer de leur visite, les **29 récepissés de dépôts de Titres**, émanant de la **Banque de France**, à laquelle nous avons confié le soin de veiller sur ce qui vous appartient.

Ainsi donc, par son merveilleux organisme, par les garanties quasi officielles de contrôle et de surveillance autant que par le savoir et la qualité des hommes qui guident sa marche glorieuse et ascendante, *La Prévoyance Mobilière* écrase ses concurrentes de toute la hauteur de ses sublimes perfections.

Les demandes d'inscription doivent être adressées dans le plus bref délai accompagnées d'un mandat-poste ou bon de poste de 5 fr. à M. le Directeur-Général de **La Prévoyance Mobilière, 5, Rue de Chantilly, Paris (9e)**

Toutes ces demandes seront satisfaites par retour du courrier, afin de permettre aux Souscripteurs de profiter des tirages en cours.

On accepte les ordres contrerembourssement **5.75**

La Direction de La Prévoyance Mobilière proclame hautement son indépendance absolue vis-à-vis d'organisations concurrentes et invite les intéressés à comparer son œuvre avec celles des entreprises similaires à caractère soi-disant familial ou social.

EAU DE TABLE MINÉRALE NATURELLE

DE

SAINT PIERRE-D'ARGENÇON

TONIQUE, DIGESTIVE

Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac

VENTE EN GROS :

à **SISTERON** : chez **M. CHAUVIN Louis**, épicier ;

à **MANOSQUE** : chez **MM. TURIN** et **JOURDAN**, limonadiers.

Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

Pour renseignements, écrire à M. LAURENT OLLIVIER, *place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)*

Le gérant, **Vu pour la légalisation de la signature ci contre** **Le Maire,**

© VILLE DE SISTERON